

Candidature à un transfert entre IUT pour l'année 2024-2025

La demande sera examinée par le jury de département de fin d'année de la spécialité (début juillet).

Dans le cas d'une demande pour un parcours en alternance, si l'admission est prononcée par le jury elle restera sous réserve de trouver une entreprise – *attention, dans ce cas il est fortement suggéré de commencer la recherche d'une entreprise sans attendre le retour officiel de la commission.*

L'admission ne sera définitive qu'après envoi des résultats définitifs de l'année en cours.

NOM	
PRENOM	
Mail de contact	
IUT Actuel - Ville	
BUT suivi	
Année de BUT en cours et parcours suivi si BUT2 ou BUT3	
Candidature pour un transfert vers l'IUT1 de Grenoble :	
Parcours souhaité (les classer si plusieurs demandés)	
Modalité (FI ou Alternance)	
Motif de la demande de transfert : <input type="checkbox"/> Parcours non proposé dans l'IUT actuel <input type="checkbox"/> Parcours non proposé en alternance dans l'IUT actuel <input type="checkbox"/> Autre, précisez	

Avis du chef de département de l'IUT d'origine sur le candidat

Avis sur la demande de transfert et son motif : Favorable Défavorable

Date, Nom, mail, signature et cachet (obligatoire)

CADRE RESERVE AU DEPARTEMENT DE L'IUT1

Avis sur la demande de transfert : Favorable Défavorable

Si favorable, année et parcours de BUT :

Date, signature et cachet du chef de département :

Décision à transmettre par le département au candidat et à la scolarité : iut1.scolarite@univ-grenoble-alpes.fr